

La Côte d'Ivoire Rejoint le RAMPAO pour la Protection Marine en Afrique de l'Ouest

Une étape historique a été franchie dans le domaine de la préservation des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest avec l'annonce de l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO). Le Conseil d'Administration du RAMPAO a approuvé cette adhésion à l'unanimité lors d'une réunion tenue à Dakar le 31 octobre 2023.



Ce
tt
e
dé
ci
si
on
ma
rq
ue
un
to
ur
na
nt
si
gn
if
ic
at
if
da

ns
la
co
op
ér
at
io
n
ré
gi
on
al
e
vi
sa
nt
à
re
nf
or
ce
r
la
pr
ot
ec
ti
on
de
la
ri
ch
es
se
ma
ri
ne

et
cô
ti
ère
e
da
ns
la
ré
gi
on
. Elle
le
at
te
st
e
de
l'
en
ga
ge
me
nt
de
la
Côte
d'
Iv
oire
en
fa
ve
ur

de
la
co
ns
er
va
ti
on
de
s
éc
os
ys
tè
me
s
ma
ri
ns
,
et
el
le
s'
es
t
dé
jà
tr
ad
ui
te
pa
r
la
cr
éa

ti
on
de
l'
Aire
Marine
Protégée
de
Grand-Bé
réby
,
établie
par
décret
présidentiel
n°

20
22
-4
48
le
6
ju
il
le
t
20
22
.

M. Degrâce N'da Kognan, Directeur de l'Écologie et de la Protection de la Nature au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Côte d'Ivoire, a souligné que cette adhésion au RAMPAO favorisera la création de synergies entre les gestionnaires d'AMP, ainsi qu'entre les gestionnaires et les acteurs techniques impliqués dans la gestion des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire s'engage ainsi à œuvrer en conformité avec ses engagements internationaux pour la préservation de l'environnement marin.

Les Aires Marines Protégées jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, la restauration des habitats côtiers et la promotion de la pêche durable, entre autres. Leur importance en tant que solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets des changements climatiques, particulièrement dans les régions vulnérables de l'Afrique de l'Ouest, est incontestable.

Pour Marie Suzanna TRAORÉ, Secrétaire Exécutive du RAMPAO, la biodiversité marine transcende les frontières, et l'unité d'engagement est essentielle pour fédérer les actions en faveur d'Aires Marines Protégées fonctionnelles en Afrique de l'Ouest. Le RAMPAO attend avec enthousiasme la collaboration

avec les autorités ivoiriennes, les organisations de conservation et toutes les parties prenantes pour promouvoir la gouvernance partagée des AMP.

La Côte d'Ivoire se joint ainsi aux huit pays membres actuels du réseau RAMPAO, qui compte déjà une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Cette expansion du réseau renforce l'efficacité de la protection des écosystèmes marins et côtiers dans la région.

Rappelons que le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est une organisation dédiée à la gouvernance et à la gestion des Aires Marines Protégées dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et supervise actuellement une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Le RAMPAO travaille en étroite collaboration avec les pays membres, les gestionnaires des AMP et les communautés locales pour promouvoir la conservation de la biodiversité marine et la restauration des habitats marins et côtiers.

Megan Valère SOSSOU